
DOSSIER N°2025-05-02 : COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le 20 mai 2025, réuni en salle des délibérations, sous la Présidence de M. Christophe de BALORRE,

Le Conseil d'administration,

Vu les statuts de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne, notamment son article 15 fixant les compétences du Conseil d'administration,

Vu l'article L1612-12 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant la constatation du résultat du compte administratif 2024,

a) Constatation du résultat 2024

▪ Détail des chapitres

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	voté 2024	réalisé 2024	Commentaires
2051 Concessions et droits similaires	5 000,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	
2188 Autres équipements	16 410,86	0,00	
21 Immobilisations corporelles	16 410,86	0,00	
001 Résultat reporté	0,00	0,00	
Total dépenses	21 410,86	0,00	

RECETTES D'INVESTISSEMENT	voté 2024	réalisé 2024	Commentaires
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	
2805 Concessions et droits similaires	5 000,00	600,00	Amortissement du site internet
040 Opérations ordre transfert entre sections	5 000,00	600,00	
001 Résultat reporté	16 410,86	0,00	
Total recettes	21 410,86	600,00	

En investissement, l'Agence n'a pas fait de dépenses et très peu de recettes en 2024.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	voté 2024	réalisé 2024	Commentaires
60632 Fournitures de petit équipement	5 000,00	703,91	Petits équipements (télémètre, fournitures diverses)
611 Prestations de services	305 690,00	262 760,49	ADS (PETR Perche) : 202 945,49 € Web marketing (Ancoris) et Hellowork : 58 315 € Projets ADS (CAUE) : 1 500 €
6156 Maintenance (Attractivité)	17 000,00	420,00	Renouvellement nom domaine et hébergement « entreprendredanslorne.com » (ADLEC)
6161 Assurances	58 000,00	42 008,52	Cotisations assurances (SMACL)
62268 Autres honoraires (Attractivité)	1 000,00	0,00	
6228 Divers	4 000,00	3 183,68	Formation 2 jours ESABORA : 1 640 € Protocole accord sinistre Méhoudin (aménagement sécurité) : 1543,68 €
6231 Annonces et insertions (Attractivité)	1 000,00	0,00	
6234 Réception (Attractivité)	1 000,00	0,00	
6238 Divers	4 000,00	1 540,00	Cutchs AG (Gova distribution)
62878 Remboursement de frais à des tiers	220 000,00	54 626,23	Remboursement charges indirectes au CD61 2024
6288 Divers	3 500,00	1 378,40	Divers adhésions et ouvrages
011 Charges à caractère général	620 190,00	366 621,23	
6218 Autre personnel extérieur	2 606 803,14	1 763 058,56	Remboursement charges indirectes CD61 (salaires 2024)
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 606 803,14	1 763 058,56	
65888 Autres	10,00	0,00	Reliquats TVA 2024
65 Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	
673 Titres annulés (sur exercice antérieur)	15 000,00	0,00	
67 Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	
6811 Dotation amort. et prov. immos incorporelles	5 000,00	600,00	Amortissement site internet
042 Opérations ordre transfert entre sections	5 000,00	600,00	
023 Virement à la section d'Investissement	0,00	0,00	
Total dépenses	3 247 003,14	2 130 279,79	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	voté 2024	réalisé 2024	Commentaires
002 Résultat de fonctionnement reporté	953 803,14	0,00	
002 Résultat de fonctionnement reporté	953 803,14	0,00	
705 Etudes	551 000,00	541 180,40	Missions d'études pour les adhérents
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	551 000,00	541 180,40	
7473 Participation département	1 566 000,00	1 566 000,00	Cotisation Département : 138 000 € Budget Mission Orne-attractivité : 95 000 € Dotation d'équilibre : 1 333 000 €
74748 Participation des communes	5 200,00	5 254,50	Cotisation adhésion (communes)
74748 Participation des communes (cotisations ATEV)	12 000,00	13 889,25	Mission entretien de la voirie (communes)
74748 Participation des communes (cotisations ADS)	19 000,00	18 697,50	Cotisation ADS (communes)
74758 Participations autres groupements et étab. publics	134 000,00	133 008,50	Cotisation adhésion (EPCI)
74758 Participations autres groupements et étab. Publics (ATEV)	6 000,00	0,00	Mission entretien de la voirie (EPCI)
74 Dotations, subventions, participations	1 742 200,00	1 736 849,75	
75888 Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,28	Reliquats TVA 2024
75 Autres produits d'activité	0,00	0,28	
Total recettes	3 247 003,14	2 278 030,43	

Les **dépenses de fonctionnement** de l'Agence correspondent principalement :

- aux charges de personnel pour 1 817 684,79 € remboursées au Département (1^{er} et 2^{ème} semestre 2024) (54 626,23 € + 1 763 058,56 €) contre 2 826 803,14 € votés (220 000 € + 2 606 803,14 €) soit un reliquat de +1 009 118,35 €, lié essentiellement à la provision constituée en 2024 avec l'abondement de ces lignes par l'affectation de l'excédent 2023 de 953 803,14 €,
- au paiement pour 262 760,49 € de missions réalisées par des partenaires ou prestataires, par le PETR du Perche ornais (202 945,49 €) pour l'instruction des autorisations du droit des sols du 1^{er} et 2^{ème} semestre 2024, par l'attractivité (web marketing, hébergement) (58 315 €), pour le CAUE (1 500 €) pour les projets ADS contre 305 690 € votés,
- aux assurances pour 42 008,52 €,
- à diverses prestations (publicité, réseaux sociaux...) (4 185,31 €),
- à diverses prestations de fonctionnement pour « Orne attractivité » (en maintenance 420 €),
- à diverses prestations de fonctionnement (formation ESABORA, protocole CDC BCPF à Méhoudin) (3 183,68 €),
- à de l'amortissement du site internet (600 €).

Les **recettes de fonctionnement** de l'Agence correspondent :

- aux cotisations des adhérents pour 138 263 € (5 254,50 € + 133 008,50 €) contre 139 200 € votés (5 200 € + 134 000 €),
- à la dotation du Département de 1 566 000,00 € qui se décompose comme suit:
 - o 138 000 € de cotisation du Département,
 - o 95 000 € pour la mission Orne-attractivité,
 - o 1 333 000 € en dotation complémentaire,
- aux missions d'entretien de la voirie (ATEV) pour 13 889,25 € contre 18 000 € votés, soit un différentiel de -4 110,75 € lié à l'affectation de bons de remises,
- aux missions d'application du droit des sols (ADS) pour 18 697,50 €,
- aux missions d'étude, d'assistance ou de maîtrise d'œuvre pour 541 180,40 € contre 551 000,00 € votés, soit un différentiel de -9 819,60 € avec l'utilisation de 105 751,59 € de bons de remise,
- du reliquat de TVA (0,28 €).

En application de l'article 3312-5 du code général des collectivités territoriales, le Président cède la présidence à **M. Jean-Pierre FERET** et se retire au moment du vote.

Après en avoir délibéré :

Article unique : approuve le compte administratif 2024

Fait, à Alençon le 20 mai 2025 pour être porté au registre des délibérations.

Jean-Pierre FERET



Président de séance

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 17
<u>Vote</u> pour : 17
contre : 0
abstentions : 0

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le :
et de la publication le :
Affiché le :